

CEPRé de chez vous

Périodique mensuel de l'ASBL CEPRé
23, rue Henri Aubry - 7100 La Louvière - (sauf juillet et août)
OCTOBRE 2024 - N°68

SOMMAIRE

Actualité

Page 2 à 3

Agenda des réunions

Page 4

Nos activités à venir

Page 5 à 10

*Limitation des allocations de chômage :
quels sont les impacts ?*



Limitation des allocations de chômage : quels sont les impacts ?

La limitation dans le temps des allocations de chômage, grande mesure du prochain gouvernement. La FGTB a sorti une étude se penchant sur l'impact potentiel de cette réforme, envisagée par plusieurs partis politiques en Belgique, sur les communes et les bénéficiaires. Cette proposition, poussée par des partis tels que le MR, la N-VA et le CD&V, vise à restreindre les allocations de chômage à deux ans, avec une hausse initiale du montant des prestations. Bien que ces partis soutiennent que cette mesure réduirait les dépenses publiques et encouragerait un retour plus rapide à l'emploi, l'étude démontre que ses effets seraient bien plus négatifs, en particulier sur les finances des communes et sur les personnes les plus vulnérables.

Contexte et Proposition Politique

La réforme proposée repose sur l'idée que les allocations de chômage doivent être limitées dans le temps pour éviter une forme d'assistanat et encourager le retour à l'emploi. Cette limitation serait accompagnée d'une hausse temporaire des allocations dans les premiers mois. L'argument avancé par les partis promoteurs est que le différentiel entre le travail et le chômage doit être suffisamment significatif pour inciter les chômeurs à retrouver un emploi. Cependant, la FGTB souligne que cette différence existe déjà et qu'il s'agit d'une fausse justification pour réduire les allocations.

Le point central de la réforme concerne une limitation des allocations après deux ans de chômage, ce qui toucherait surtout les chômeurs de longue durée, souvent confrontés à des difficultés importantes d'insertion sur le marché du travail. Une note du ministre flamand Bart De Wever (BDW) propose également d'augmenter le financement des CPAS pour compenser l'augmentation du nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration

Sociale (RIS) suite à l'exclusion des allocations de chômage.

Risques et Conséquences Sociales

Selon la FGTB, cette réforme aurait des conséquences sociales désastreuses. Les chômeurs de longue durée qui perdraient leurs allocations ne retrouveraient pas automatiquement un emploi. Nombre d'entre eux se tourneraient vers les CPAS pour demander le RIS, ou, pire encore, disparaîtraient des systèmes de suivi, plongeant dans une précarité encore plus grande. Le précédent de la réforme des allocations d'insertion pour les jeunes illustre déjà ce phénomène, avec une augmentation des demandes de RIS par les jeunes après la limitation des allocations.

La majorité des chômeurs touchés par cette réforme sont éloignés du marché de l'emploi pour des raisons complexes : sous-qualification, obstacles sociaux, problèmes de santé ou de mobilité, etc. Ces difficultés ne disparaissent pas par une simple suppression des allocations. Au contraire, cela pourrait aggraver leur situation, augmentant leur risque de pauvreté et d'exclusion sociale.

Impact sur les Communes

L'un des points clés de l'étude concerne l'impact direct de cette réforme sur les finances locales. La limitation des allocations de chômage transférerait en effet une grande partie de la charge financière sur les communes, via les CPAS. En 2024, si la réforme devait s'appliquer, elle entraînerait une augmentation massive du nombre de bénéficiaires du RIS, avec une hausse de 54 % à l'échelle nationale.

Les communes seraient touchées de manière inégale, certaines étant plus affectées que d'autres en

raison de leurs caractéristiques socio-économiques. À Anvers, par exemple, le nombre de bénéficiaires du RIS pourrait passer de 9 464 à 15 089, augmentant ainsi le coût pour la ville de près de 44 millions d'euros. À Uccle, le nombre de bénéficiaires du RIS augmenterait de 64 %, avec une hausse de plus de 8 millions d'euros pour les finances locales.

Le transfert des coûts vers les communes mettrait ces dernières sous une pression énorme, non seulement en termes de budget, mais aussi en termes de ressources humaines et organisationnelles. Les CPAS, déjà débordés, devraient gérer une augmentation du nombre de dossiers, aggravant la situation dans les grandes villes où chaque travailleur social gère entre 80 et 100 dossiers.

Des Effets Limités sur le Retour à l'Emploi

L'étude souligne que la limitation des allocations de chômage n'aura que peu d'effet sur le retour à l'emploi. En effet, le nombre d'offres d'emploi disponibles est bien inférieur au nombre de demandeurs d'emploi. En 2023, on comptait 520 000 demandeurs d'emploi pour 184 000 offres d'emploi, soit un déficit de plus de 335 000 postes. Cette situation montre clairement que même si les chômeurs étaient incités à chercher activement du travail, il n'y aurait tout simplement pas assez d'emplois disponibles.

De plus, les postes vacants sont souvent précaires, avec une forte proportion de contrats temporaires ou d'intérim, ce qui complique la recherche d'une stabilité professionnelle pour les chômeurs de longue durée. Ceux-ci, souvent moins qualifiés, rencontrent davantage de difficultés à accéder aux emplois disponibles, qui nécessitent de plus en plus de diplômes ou de compétences spécifiques.

Une Réforme Idéologique

La FGTB critique la réforme comme étant avant tout idéologique. Les chômeurs font déjà l'objet de nombreux contrôles et peuvent être sanctionnés ou exclus du système en cas de non-respect des règles. L'idée que les chômeurs ne cherchent pas suffisamment à retrouver un emploi est donc faus-

se.

En outre, les dépenses liées au chômage sont souvent surestimées. Le coût des allocations de chômage représente seulement 2,7 % des dépenses publiques pour la sécurité sociale, et encore moins si l'on considère uniquement les chômeurs de longue durée. Ces chiffres montrent que la réforme, qui se veut avant tout une mesure d'économie, risque en réalité de coûter plus cher en raison des répercussions sur les CPAS et sur les dépenses liées à la pauvreté.

Revendications de la FGTB

Face à cette réforme, la FGTB formule plusieurs revendications :

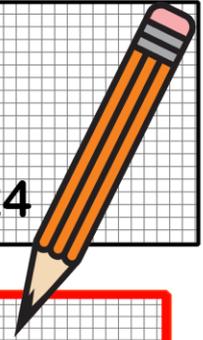
- **Améliorer les conditions de travail** : Des contrats plus stables, des salaires bruts plus élevés (au moins 2 800 euros par mois) et un meilleur accompagnement des chômeurs dans leur recherche d'emploi.
- **Rehausser les minimas sociaux** pour les placer au-dessus du seuil de pauvreté et réduire les obstacles au travail, comme les frais de garde d'enfants ou de transport.
- **Renforcer l'accompagnement vers l'emploi**, avec un focus sur la formation et les dispositifs d'activation, plutôt que sur les sanctions et les contrôles.
- **Responsabiliser les employeurs** sur le recours à des formes de travail précaires comme l'intérim ou les flexi-jobs.

L'étude de la FGTB montre que la limitation dans le temps des allocations de chômage entraînerait des effets désastreux, tant pour les individus concernés que pour les communes. Loin de créer des économies, cette réforme transférerait les coûts vers les CPAS et les collectivités locales, tout en aggravant la précarité des personnes déjà vulnérables. La solution, selon la FGTB, réside dans un meilleur accompagnement vers l'emploi et une réforme des conditions de travail, plutôt que dans une réduction des droits sociaux qui appauvrirait encore davantage la population.

Étude disponible dans l'article sur notre site www.asblcepre.be, onglet « Actualités »

Agenda Octobre

2024



Groupe Femmes

Quand : Le vendredi 11

Heure : 10h00

Contact : 064/23.61.20 - Mano

Groupe Pensionnés/Prépendionnés

Quand : Le lundi 14

Heure : 9h30

Contact : 064/23.61.73 - Romain

Groupe Travailleurs-Sans-Emploi

Quand : A définir

Heure : 10h00

Contact : 064/23.61.19 - Julien

Réunions de nos groupes réguliers

Dans les locaux de la FGTB Centre
23, rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul

Nos activités à venir



Form'Action

Les enjeux de la formation Européenne

Invité : François André
Formateur CGSP

 21 & 22/10  09H-15H

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

asblcepre@gmail.com
064/23.61.18

ou sur notre site
www.asblcepre.be

Ces deux journées centrées sur l'Union européenne aborderont des questions aussi diverses que les institutions de l'UE, la marginalisation de l'Europe sociale et les impossibles services publics européens, l'euroisation des politiques de l'UE et de celle de ses Etats membres, l'élargissement de l'UE avec la guerre à ses frontières, le syndicalisme au niveau de l'UE (CES).

Ceci à quelques semaines d'importantes élections européennes qui risque de voir une marée brune envahir le parlement européen.



23 Rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul



LE FUSIL BRISÉ

01.10.24 > 04.11.24
EXPOSITION



ASBL CEPRÉ
23 RUE HENRI AUBRY, 7100 HAINE-SAINT-PAUL

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

asblcepre@gmail.com
064/23.61.18
ou sur notre site
www.asblcepre.be

Dates :

02/10 10H00 Visite commentée et débat autour de l'expo

10/10 09H30 Matinée d'Échanges autour de l'épisode du fusil brisé avec Michel Host, Historien.

18/10 09H30 Petit-Déjeuner d'Échanges - Animation autour de l'expo avec le PAC

25/10 10H00 Visite commentée et débat autour de l'expo

Exposition visible du 01/10 au 04/11, du lundi au jeudi de 09H00 à 16H00.



23 Rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul



Form'Action

Ce que devient le travail

Formateur : Nicolas Latteur
Sociologue CEPAG



MA 15/10



09H30-15H

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

asblcepre@gmail.com
064/23.61.18

ou sur notre site
www.asblcepre.be

Cette formation d'une journée explore les transformations profondes du monde du travail contemporain. À travers les récits d'infirmières, d'ouvriers, de cadres ou encore de livreurs de plateformes, elle offre une analyse des mutations qui redéfinissent les conditions de travail dans divers secteurs. Le formateur propose une réflexion sur les nouvelles formes de management, l'impact des politiques néolibérales et les résistances qui émergent.

En interrogeant l'exploitation au XXI^e siècle, cette journée invite à repenser collectivement l'avenir du travail et à envisager des alternatives plus justes.



23 Rue Henri Aubry - 7100 Haine-Saint-Paul

ASBL CEPRé en collaboration avec Le Sablon



IDEES NOIRES

UN SPECTACLE QUI INTERROGE LES STRATÉGIES D'EXTRÊME DROITE

MARDI 29 OCTOBRE 2024 - 10H30

Centre Culturel «Le Sablon»
Place de Carnières 36, 7141 Carnières

Infos et réservations

Sophie Mathieu - 064/23.72.90 - sophie.mathieu@cepag.be



C
-
É
-
N
-
C

L
-
D
-
N
-
C

2
0
2
4

4
N
O
V
E
M
B
R
E
13
H
15



Un film de Vanessa Filho - Drame - Français - 2023 - 1h58

Débat en partenariat avec le Centre de
Planning Familial de La Louvière

SYNOPSIS ET DÉTAILS

Paris, 1985. Vanessa a treize ans lorsqu'elle rencontre Gabriel Matzneff, écrivain quinquagénaire de renom. La jeune adolescente devient l'amante et la muse de cet homme célébré par le monde culturel et politique. Se perdant dans la relation, elle subit de plus en plus violemment l'emprise destructrice que ce prédateur exerce sur elle.

Réservation obligatoire : 064/23.61.20 - Gratuit

Dans les locaux du CEPRé - 23 rue Henri Aubry - 7100 Haine-St-Paul

CEP▲**G**
CEPRé
Centre/

Centre de planning familial
SORALIA
éditions Solidarité

Matinée d'Échanges – ASBL CEPRé

**SYNDICALISTES,
PAS
CRIMINELLES**

**SYNDICALISTEN,
GEEN
CRIMINELEN**

**SYNDICALISTES,
PAS
CRIMINELS**

QUI SONT LES CASSEURS ?

EN COMPAGNIE DE JEAN-FRANÇOIS TAMELLINI

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 – 10H30

**Présentation du livre éponyme de Jean-François Tamellini et
discussion sur la déconstruction du récit dominant.**

Inscription obligatoire.

CEPRé
CEPRé

Informations et inscriptions:

ASBL CEPRé

064/23.61.18 - asblcepre@gmail.com

www.asblcepre.be - Rue Henri Aubry 23, 7100 Haine-Saint-Paul

FGTB
Wallonne

VERS L'EMPLOI DE QUALITÉ

NOS ACTIONS

- Interpellations politiques
- Ateliers théâtre
- Conférences et débats
- Séances d'informations
- Visites culturelles
- Expositions

Le groupe TA&SE (Travailleurs Avec et Sans Emploi) est un collectif constitué de personnes avec ou sans emploi ayant pour but commun la promotion de l'emploi de qualité.



REJOINS-NOUS !

ASBL CEPRé
064 /23.61.19 - asblcepre@gmail.com
Rue Henri Aubry 23 - 7100 Haine-Saint-Paul

 ASBL CEPRé

 @cepreasbl

Coordinatrice : Sophie MATHIEU 064/23.72.90 - sophie.mathieu@cepag.be

ANIMATIONS

- Animateur du groupe Pensionnés-Pré-pensionnés
Romain DELABY 064/23.61.73
- Animatrice du groupe Femmes
Mano HENQUINET 064/23.61.20
- Animateur du groupe Travailleurs sans Emploi
Julien DESSALE 064/23.61.19

--- Pour joindre l'équipe d'animation par mail : asblcepre@gmail.com ---



COMMUNICATION

Responsable communication : Sophie MATHIEU

Communication visuelle et réseaux sociaux : Julien DESSALE

Site internet et journal : Maria DI LIBERTO 064/23.61.24

Secrétariat de l'école des cadres : Sylvie PAEPEN 064/23.61.18